RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: C909089F-9AA9-4E3E-9DF8-619D1155D21B

**3T LOGISTICS**
**Société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros**
**Siège social : Espace Media, Technoparc, 3 rue Gustave Eiffel**
**78300 Poissy**
**497 620 807 R.C.S. Versailles**
**(la « Société »)**

---

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**
**DU 23 JUILLET 2025**

---

---

*[…]*

**PREMIÈRE DÉCISION**

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport du Président,

**constate** que le mandat de Président de Madame Hellen Stein, née le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant au [redacted] a expiré à l'issue de l'assemblée générale de la Société ayant approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024,

**décide** de renouveler le mandat de Président de Madame Hellen Stein avec effet au 30 septembre 2024 pour une durée indéterminée,

**décide** que Madame Hellen STEIN, au titre de ses fonctions de Président de la Société, sera investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Elle exercera ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et représentera la Société à l'égard des tiers.

*[…]*

Madame Hellen STEIN a fait savoir qu'elle acceptait le renouvellement de ses fonctions de Président de la Société et qu'elle n'est soumise à aucune interdiction ou incompatibilité.

**DEUXIÈME DÉCISION**

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport du Président,

**constate** que le mandat de Directeur Général de Monsieur Nicholas BACON, né le [redacted] à [redacted] demeurant au [redacted] a expiré à l'issue de l'assemblée générale de la Société ayant approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024,

**décide**, de renouveler le mandat de Directeur Général de Monsieur Nicholas BACON avec effet au 30 septembre 2024 pour une durée indéterminée.

Docusign Envelope ID: C909089F-9AA9-4E3E-9DF8-619D1155D21B

**décide** que Monsieur Nicholas BACON, au titre de ses fonctions de Directeur Général de la Société, sera investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exercera ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et représentera la Société à l'égard des tiers.

*[...]*

Monsieur Nicholas BACON a fait savoir qu'il acceptait le renouvellement de ses fonctions de Directeur Général de la Société et qu'il n'est soumis à aucune interdiction ou incompatibilité.

**TROISIÈME DÉCISION**

L'Associé Unique **donne** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la loi.

---

Certifié conforme à l'original

DocuSigned by:
[redacted]
E43F10042C8A44A...

**Le Président**
**Madame Hellen STEIN**